

Graphique 3:
Mesures limitatives
de liberté MLL

Tableau récapitulatif (les noms des cliniques apparaissent dans une fenêtre pop-up quand vous naviguez sur le tableau avec le curseur)

Commentaire ANQ sur la
comparaison présentée
(Graphique 3)

Le graphique montre, pour différents aspects de l'application des mesures limitatives de liberté, l'intensité avec laquelle une clinique utilise des mesures limitatives de liberté. Il décrit la proportion de cas concernés par au moins une mesure limitative de liberté ainsi que l'intensité de l'utilisation pour les différents types de mesures limitatives de liberté. Pour chaque aspect, le code couleur indique si une clinique fait partie des 25% de cliniques ayant l'intensité d'utilisation la plus élevée, des 50% de cliniques ayant une intensité d'utilisation moyenne ou des 25% de cliniques ayant l'intensité d'utilisation la plus faible.

MLL	Isolement psychiatrique	Isolement infectio- logique/somatique	Immobilisation	Médication forcée	Maintien ferme	Limitation du mouvement
proportion de cas concernés	intensité / cas	intensité / cas	intensité / cas	fréquence / cas	intensité / cas	fréquence / cas

parmi les 25% des cliniques avec des valeurs les plus basses parmi les 25% des cliniques avec des valeurs les plus élevées aucun cas analysable parmi les 50% des cliniques avec des valeurs moyennes < 30 cas concernés